

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE RELATIVE À UNE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Avis public est par les présentes donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 17 mai 2017, le conseil de la MRC de Portneuf a adopté un projet de règlement visant à modifier son schéma d'aménagement et de développement aux fins d'agrandir les périmètres d'urbanisation des villes de Saint-Marc-des-Carières et de Cap-Santé.
2. Une assemblée publique d'information portant sur ledit projet de règlement se tiendra à la date et au lieu suivants :

Mardi, le 27 juin 2017 à 19 h 30
Préfecture de Portneuf (salle Saint-Laurent)
185, route 138
Cap-Santé (Québec)

La population en général et les intervenants de toutes les municipalités du territoire de la MRC de Portneuf peuvent se présenter à cet endroit. À cette occasion, la commission de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Portneuf présentera brièvement ledit projet de règlement, répondra aux questions et entendra les personnes et les organismes désireux de s'exprimer à l'égard du projet de modification au schéma d'aménagement et de développement.

3. Une copie du projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement est disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités du territoire de la MRC de Portneuf, au bureau de la MRC situé au 185, route 138 à Cap-Santé ainsi que sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.portneuf.com, sous l'item « Nouveaux règlements et projets de règlements ».
4. Les personnes et les organismes qui désirent soumettre des représentations écrites à la MRC de Portneuf peuvent le faire **avant 16 h, le 26 juin 2017**, par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 ou par courrier électronique à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 1^{er} JUIN 2017.



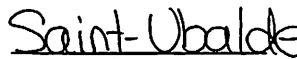
Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 2 juin 2017. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Christino Genest
Secrétaire-trésorier(ière)



Saint-Ubalde
Municipalité